

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2020

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le douze novembre deux-mil vingt s'est réuni à la Mairie le dix-huit novembre deux-mil vingt à vingt heures, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur MORANCAIS Alain, Maire,

Etaient présents (P) – Absents (A) – Excusés (E)- Représentés (R)

Alain MORANCAIS	P	Jean-Philippe RENAUDIN	P
Annie MENU	P	Christel MENARD	P
Stéphane ROSSARD	R	Christophe REID	P
Odile BOULIDARD	P	Christelle SAMSON	R
Béatrice RAGOT	P	Katy RICHARD	R
Gwénaëlle METIVIER	P	Stéphane HAMARD	R
Clément LEROUX	P	Sébastien HURTELOUP	P
Hélène LEROY	P		

Pouvoirs : Monsieur Stéphane HAMARD donne pouvoir à Monsieur Sébastien HURTELOUP ; Madame Christelle SAMSON donne pouvoir à Madame Annie MENU ; Monsieur Stéphane ROSSARD et Madame Katy RICHARD donne tous deux pouvoir à Monsieur Alain MORANCAIS
Secrétaire de séance : Monsieur HURTELOUP Sébastien

-
- Ouverture de la séance à 20H00 suivi par l'appel des membres du conseil municipal
 - Approbation du compte rendu précédent à 10 voix pour et une abstention

1) Devis mur de soutènement :

Monsieur le Maire donne lecture des devis de l'entreprise Carré et Paumard.
Entreprise carré : 14 736,10 € TTC // Paumard : 15 728,02 TTC

Le conseil municipal approuve à 10 voix pour et une abstention le devis de l'entreprise Carré.

2) Organisation distribution colis des aînés :

Monsieur le Maire rappelle qu'un colis va être distribué au plus de 65 ans. Le colis pour les personnes seules n'étant pas suffisamment garnis il est proposé de rajouter un produit pour un coût d'environ 4€. Il y a environ 80 colis à distribuer. Le conseil municipal se donne rendez-vous samedi 5 décembre à 9h00 pour la distribution.

3) Questions et informations diverses:

- Distributeur Pousse : Monsieur le Maire donne lecture des devis de l'entreprise Pasteau pour la poste d'un compteur (452,58 € TTC) et de l'entreprise BARDET pour la tranchée (1 539,00 € TTC).

- Éclairage hameau de Bellevue : Monsieur le Maire informe avoir fait une demande au département afin de procéder à la pose du mât lumineux. Les bracelets réfléchissant ne sont pas encore distribués.
- Commune : Un courrier en recommandé a été envoyé à Monsieur BUTAVANT afin de lui demander de sécuriser sa clôture et d'arrêter d'empiéter sur la voie publique.
- Téléthon : Le téléthon a fait une demande de promesse de don le conseil municipal approuve à 7 voix pour un don de 50 € (1 voix pour 75 €).
- La gazette de la commune : Distribution de la gazette par les conseillers municipaux.
- Information : Le centre social de La Chartre sur Le loir, Château du Loir et le Grand Lucé demande une subvention pour un camping-car numérique.
- Chien errant : Monsieur Jean-Philippe RENAUDIN souhaite une meilleure communication au sein du conseil municipal
- Panneau lieu-dit : Monsieur Christophe REIND informe qu'il manque un panneau au lieu-dit « La Glace ».
- Miroir : Madame Hélène LEROY demande s'il existe de l'anti buée pour mettre sur les miroirs placés aux intersections dangereuses.
- Clôture de la séance à après relecture du procès-verbal
- Date du prochain conseil : Le mercredi 16 décembre à 20h00.